Mon canton Toulouse 4

Rubrique
Canton
Tag 1
Toulouse 4
Tag 2
Département
Tag 3
Élus
Publié le 2 septembre 2026
Reading time
Reading time : 6 minutes
Image d’illustration

Aure?lien Ferreira / CD31

Suivre mon canton sur Facebook

Qu'est-ce qu'un canton ?

D’où vient le système de cantons ?

C’est au lendemain de la Révolution française, en 1790, qu’est né le concept de cantons. Cherchant à réorganiser la France, les révolutionnaires découpent le pays en territoires administratifs distincts : les départements qui contiennent chacun des districts, eux-mêmes découpés en cantons.

Chaque canton fait alors environ 18 km2. On en compte 4 824 en 1793, avant que le régime de la Convention ne supprime cet échelon administratif, rétabli finalement par le régime du Directoire avec la Constitution du 22 août 1795.

Ce chiffre sera réduit à 2916, après la réforme de 1800, puis augmentera au cours des 200 années suivantes pour suivre l’évolution démographique.

Le dernier redécoupage des cantons est issu de la loi du 7 mai 2013. Désormais, sauf exception, la population d’un canton ne peut plus être supérieure ou inférieure de plus de 20% à la population moyenne des cantons du département. Cette réforme a réduit le nombre de canton en France de 3 971 à 2 054.

Pour les départements entre 150 000 et 500 000 habitants, le nombre de cantons ne peut pas être inférieur à 13. Quant aux départements de plus de 500 000 habitants, ils ne peuvent pas avoir moins de 17 cantons ; la Haute-Garonne – 1 471 468 habitants lors du dernier recensement en vigueur – compte 27 cantons.

Avec cette réforme de 2013, les cantons de Martinique et de Guyane ont disparu à la suite de la transformation de ces départements et régions d'outre-mer en collectivités territoriales uniques. Les cantons situés dans la métropole de Lyon, devenue collectivité territoriale à statut particulier, sont eux aussi supprimés.

Un canton, ça sert à quoi ?

En 1790, chaque canton correspond au périmètre d’intervention d’une gendarmerie, d’une brigade de sapeurs-pompiers et d’une circonscription de collecte d’impôts. Condition supplémentaire : avoir un hospice pour les personnes âgées, accessible pour les personnes sans ressources.

Ces fonctions vont cependant être progressivement transférées aux autres entités administratives. C’est à partir de 1833 que les cantons vont endosser leur rôle électoral avec la décision d’y élire les conseillers départementaux (conseillers généraux à l’époque) au suffrage censitaire en 1833, puis au suffrage universel masculin à partir de 1848 et enfin au suffrage universel après 1944.

Le canton, une terre... d'élections

Les conseils départementaux sont renouvelés dans leur intégralité tous les six ans. Les électeurs votent pour un « ticket » de deux candidats dans leur canton.

Les élections départementales, dénomination retenue depuis 2015 (avant on les appelait élections cantonales) se déroulent au scrutin binominal majoritaire à deux tours. Chaque binôme de candidats par canton est obligatoirement composé d'une femme et d'un homme.

Les dernières élections départementales ont eu lieu en juin 2021. Les prochaines ont été repoussées en 2028, en raison des élection présidentielles et législatives de 2027. Le mandat des élus actuels, 7 ans, déroge aux 6 ans habituels.

La France totalise 4 108 conseillers départementaux.

Les quartiers du canton de Toulouse 4

Saint-Georges • Saint-Aubin-Dupuy • Bonhoure • Guilheméry • Carmes • Saint-Étienne • Le Busca • Saint-Michel

Carte des services du canton de Toulouse 4

Ouvrir la carte en plein écran

Chiffres clés

Entre 2021 et 2025, ce sont près de **16,6 millions d'euros** de subventions qui ont été votées pour le canton de Toulouse 4 :

- **9,3 millions d'euros** pour les **associations**
- **5,5 millions d'euros** pour les **collèges**
- **255 000 euros** pour les opérations sur le **Canal du Midi**
- **173 944 euros** pour le **logement social public**

Il y a **3** collèges pouvant accueillir un total de **1 877** élèves :

- TOULOUSE Emile-Zola
- TOULOUSE Marcelin-Berthelot
- TOULOUSE Michelet

.pdf / 291 ko

Portrait du canton de Toulouse 4

.pdf / 291 ko
Télécharger

Accompagnement du Conseil départemental sur les réalisations structurantes

Éducation

- Soutien au collège Émile Zola (accompagnement de 890 632 €)
- Soutien au collège Marcelin Berthelot (accompagnement de 865 907 €)
- Soutien au collège Michelet (accompagnement de 880 261 €)

Solidarités et insertion

- Soutien à l'association Le Touril (accompagnement de 1,8 M€)
- Soutien à l'association Le Relais pour l'hébergement et l'insertion (accompagnement de 1 M€)
- Création d'un foyer d'accueil et d'une résidence d'hébergement

Logement

- Création de 41 logements sociaux dans la résidence Empreintes

Culture et environnement

- Soutien à Cinéfol 31 (accompagnement de 433 158 €)
- Soutien à Nature en Occitanie pour la gestion des espaces naturels et zones humides de la Garonne
- Interventions sur le Canal du Midi

Services publics

- Déménagement et réhabilitation du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

Les points forts du mandat

- Plus de 9 M€ consacrés aux associations du canton
- Création de 41 logements sociaux
- Un engagement fort pour l'insertion et l'hébergement des publics fragiles
- Des investissements dans l'éducation, la culture et l'environnement

Agenda du canton

Nodes
Titre court
Les cantons de Haute-Garonne

Profil du canton

- **Nombre de communes** : 1 (fraction de la commune de Toulouse)
- **Superficie** : 4 km²
- **Population** : 51 626 habitants (Insee 2023)
- **Densité** : 13 475 hab./km²
- **Intercommunalités principales** : Toulouse Métropole.

Vos élus du canton

GOFFRE-PEDROSA Inès, *Conseillère départementale* — ines.goffre-pedrosa@elus.cd31.fr
TARAVELLA Aurélien, *Conseiller départemental - Président de la commission Valeurs de la République - Mémoire* — aurelien.taravella@elus.cd31.fr